

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2021

Date de convocation : 28 juin 2021

Présents :

Messieurs Hubert DUFFNER, Mario GANDELIN, Bernard GAY, François JOUVANCEAU, Jean-Yves LANNEAU, Alain MOUILLOT.

Mesdames Claudine BOUVET, Sylvie GIRARD, Aurélia PERRIN, Agnès SUILLOT, Sylvie TISSERAND.

Absents excusés : Anne-Marie BADIN (pouvoir donné à Bernard GAY), Laura PETIT DIT DARIEL (pouvoir donné à Sylvie TISSERAND), Olivier PETIT (pouvoir donné à Claudine BOUVET), Luc THURA (pouvoir donné à Jean-Yves LANNEAU).

Secrétaire de séance : Claudine BOUVET

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée que l'ONF présentera en début de séance le plan d'aménagement de la forêt communale pour les 20 années à venir.

○ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal en date du 30 avril 2021

Monsieur Hubert DUFFNER fait remarquer que les fils électriques aériens nus au niveau du Vival sont remplacés par le Sidec et pas par Enedis comme indiqué sur le compte rendu du 30 avril 2021. Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

Messieurs Yann GILBERT et Willy SCHOEPPS de l'ONF présentent le plan d'aménagement forestier aux conseillers.

Une 1^{ère} réunion similaire a été également faite après un déplacement sur le terrain par la commission « Bois et Forêt ». Cette information s'inscrit dans une démarche approfondie est détaillée de la situation actuelle de la forêt communale et de son évolution dans les vingt années à venir : état des lieux, état sanitaire, évolution de la forêt face au changement climatique. M. le Maire remercie les agents de l'ONF pour cette présentation claire et concise et pour le travail effectué. M. le Maire demande aux conseillers et au responsable de la commission « Bois et Forêt » de travailler sur cette proposition pour une validation définitive du projet en fin d'année 2021.

○ Etude ECLA pour le chemin piétonnier mairie

Le Conseil Municipal souhaite réaliser un cheminement piéton rue du Château, depuis le carrefour avec la rue du Carouge jusqu'au parking de la Mairie avec les compétences du service voirie d'ECLA. A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite les services d'ECLA pour l'étude de faisabilité et l'avant-projet sommaire pour réaliser ce cheminement.

○ Subvention sortie école à Paris

L'association Courla'Hoop sollicite une participation de la commune pour permettre le financement de la sortie annuelle des CM2 de l'école de Courlaoux. Le projet pédagogique de cette sortie porte sur une « classe découverte de Paris » avec notamment les visites de la Capitale en Bus Open Tour, des Musées d'Orsay et des Invalides. 19 élèves de CM2 sont concernés (14 de Courlaoux, 3 de Condamine et 2 de Courlans). En accord avec les autres communes le Conseil Municipal valide la participation à hauteur de 30.00 € par enfant soit une subvention exceptionnelle de 420.00 €.

○ Participation des familles sortie ALSH au Parc ces Oiseaux

Considérant le programme des activités extrascolaires extérieures proposé par l'équipe d'animation de l'ALSH de Courlaoux, pour le mois de juillet 2021 et selon le plan de financement prévisionnel présenté, il est proposé de définir la participation forfaitaire par enfant demandée aux familles pour la

sortie au parc des oiseaux de Villards les Dombes en juillet 2021. Cette participation sera facturée en sus de la prestation « ALSH à la journée avec repas » soit 4.00 € pour la journée et 15.00 € pour le séjour. A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces tarifs.

○ Tarif repas ALSH – Cantine au 01/09/2021

Considérant la revalorisation des tarifs de repas applicable au 1^{er} septembre 2021 par le Syndicat Mixte Ouvert pour la Gestion de la Cuisine Centrale de répercuter cette revalorisation de 10 centimes sur le prix des repas.

○ Attribution subventions communales

Le Conseil Municipal attribue les subventions annuelles aux associations figurant dans le tableau ci-dessous.

Associations	Montant	Vote
Club « La Joie de Vivre »	300 €	Unanimité
Comité d'Animation	450 €	Unanimité
ACCA de Courlaoux	100 €	Unanimité
Sou des Écoles	750 €	Unanimité
Courla'Hoop	750 €	Unanimité

○ Régies : modification de la périodicité des dégagements

Le Conseil Municipal décide de modifier à la demande de la DGFIP l'acte des régies Commune et ALSH afin que les régisseurs puissent déposer leur dégagement en billets ou monnaie métallique sur une périodicité supra-mensuelle par scellé de 50.00 € à minima.

○ Nomenclature M 57 : passage au compte financier unique

La norme comptable actuelle est celle des budgets gérés selon l'instruction comptable M14. Il est demandé par la DGFIP, dans le cadre de la simplification comptable, l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023, qui assouplit les règles budgétaires et l'expérimentation d'un compte financier unique.

○ Aménagement du secrétariat : validation du plan de financement définitif – DSIL

Considérant la subvention attribuée par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant de 10 407.42 €, la subvention attribuée par le Département du Jura au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires (DST), volet DST Relance pour un montant de 10 190.00 € et un autofinancement de la commune de 10 940.23 €, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le plan de financement définitif.

○ Contrat de maintenance ordinateur portable ALSH

Le Conseil Municipal accepte le contrat de maintenance proposé par la société RVS Informatique.

○ PETR : Convention instruction d'urbanisme

Adhésion au service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme / accessibilité porté par le PETR du Pays Lédonien par convention de prestation de service.

○ Convention appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Dans la cadre du Plan de relance – continuité pédagogique, le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles

élémentaires. Afin de compléter le socle numérique pour l'école élémentaire de Courlaoux, déjà engagé lors de l'appel à projet Ecole Numérique Innovantes et Ruralité en 2017, une convention de financement doit être conclue. Elle est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

○ Equipement numérique école : validation du devis

Dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et vu l'équipement numérique déjà existant au sein de l'école élémentaire de Courlaoux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de la société RVS Informatique pour l'acquisition de l'équipement numérique complémentaire.

○ Remboursement des parts sociales du Crédit Agricole

Des parts sociales ont été imposées à l'occasion de la souscription d'emprunts anciens et n'ont plus lieu d'être. Le remboursement sera demandé.

○ Toit de l'église : convention avec Equi'Libre

Dans le cadre du projet de rénovation de la toiture de l'église, le Conseil Municipal accepte la proposition de la société Equi'Libre pour la réalisation d'un diagnostic.

○ Ambroisie : nomination d'un référent

Le Conseil Municipal désigne M. Alain MOUILLOT comme référent ambroisie sur la commune de Courlaoux.

○ Urbanisme

- Demande de droit de préemption

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien
SAS HIGHWAY France		400 chemin Marcel Bouvet
APRR		438 rue des Perroux

- Demande de travaux et permis de construire

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Dossier	Nom	Objet
PC	GAUTHIER Rémi	Garage et Clôture
PC	PAGET Sébastien	Garage
PC	SCI LES JOURLANDES	Atelier de réparations
PC	GIRARD Sylvie	Extension bâtiment agricole
PC	SCI FLEURS 39	Bâtiment professionnel
PC	GRAND Jimmy	Garage
DP	LACROIX Jean-Michel	Clôture
DP	MILLAN Marie-Joséphé	Clôture
DP	PROST Françoise	Clôture
DP	PRUDENT Guillaume	Mur de soutènement et clôture
DP	France SOLAR (LACROIX JM)	Isolation extérieure
DP	PRUDENT Elodie	Clôture
DP	SCI COLLOMB ROZE	Clôture et portail
DP	MAGRIN John	Terrasse

Dossier	Nom	Objet
DP	BERGER Georges	Clôture et portail
DP	GREEN PLANET	Isolation extérieure
DP	SNC COREV 3	Création d'un niveau modif façades

○ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Plan canicule 2021 : plan 2020 reconduit par la Préfecture
- Projet d'aménagement du verger de sauvegarde en collaboration avec le CPIE de Sellières. Une réunion de la commission « environnement » est prévue le 07/07/2021.
- Appartements communaux : un appartement T4 situé 153, rue des Ecoles coté Est est à louer au 01/09/2021.
- Comptes rendus des réunions :
 - Sou des Ecoles
 - Foot de Courlaoux
 - SICTOM : M. le Maire demande à Alain MOUILLOT de faire le compte rendu de la réunion sur la collecte incitative
- Opération Brioches du 21 au 26/09/2021
- Puces le 12/09/2021
- Journées du Patrimoine les 18 et 19/09/2021
- Tour du Jura le 04/09/2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h05.

La secrétaire,
Claudine BOUVET



Le Maire,
Jean-Yves LANNEAU


